

Tenue Vestimentaire des Arbitres et des Juges Arbitres

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Un Arbitre se trouve en activité dans la zone réglementaire entourant un terrain de Badminton. Il est donc régi par les textes en vigueur concernant l'habillement et les publicités tels que définis par la F.F.B.A. dans le Guide du Badminton et le Règlement Général des Compétitions.

Néanmoins il convient de préciser les points suivants :

Le Polo et/ou le sweat sera de couleur verte, l'achat se fait par l'intermédiaire des CRA auprès de la FFBA pour avoir une uniformité de tenue. Pour les Juges Arbitres la couleur sera le rouge. **La tenue vestimentaire officielle des Arbitres et Juges Arbitres doit être obligatoirement portée sur l'ensemble des Compétitions autorisées par la Fédération, les Ligues ou les Codeps.**

- Le pantalon ou la jupe,
- Les chaussettes et
- Les chaussures seront noires ; ces dernières de type autorisé dans la salle où se déroule la compétition (toujours prévoir une paire de chaussures de salle).

Pour assurer une bonne présentation de l'arbitrage, il est nécessaire que tous les Arbitres soient reconnaissables et qu'il n'y ait pas de disparités dans leurs tenues vestimentaires d'où le texte ci-dessus.